



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
MARS 2022 À 19h00, À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Madame Lyne Hounsell	Conseillère
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller

**ÉTAIT ABSENT :**

Monsieur François McKinnon	Conseiller
----------------------------	------------

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Denis Landry	Directeur général
Andréanne Rochette-Hounsell	Adj. administrative

---

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

---

**2. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19 h 02.

---

**3. RÉOLUTION N° 2022-038  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

---

**4. RÉOLUTION N° 2022-039  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 08  
FÉVRIER 2022 : ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance régulière du 08 février 2022 tel que rédigé.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
MARS 2022 À 19h00, À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**5. RÉSOLUTION N° 2022-040  
DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES FONCIÈRES POUR LE  
23 ALLÉE DES GALETS / NATASHQUAN POUR LA  
SAUVEGARDE DE LA SOURCE : ACCEPTATION**

**ATTENDU QUE** l'organisme « Natashquan pour la sauvegarde de la Source » a soumis le 30 novembre 2021 à la Commission municipale du Québec une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes pour l'immeuble situé au 23, allée des Galets à Natashquan;

**ATTENDU QUE** la Commission municipale du Québec, conformément à la Loi sur la fiscalité municipale, peut accorder une reconnaissance dont découle une exemption aux fins des taxes foncières;

**ATTENDU QU'**avant d'accorder une reconnaissance, la Commission municipale du Québec consulte la municipalité locale sur le territoire de laquelle est situé l'immeuble visé par la demande;

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité de Natashquan déclare n'avoir aucune objection à la confirmation de la reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières de l'organisme « Natashquan pour la sauvegarde de la Source », pour l'immeuble situé au 23, allée des Galets, et ne requiert pas d'audience.

---

**6. AVIS DE MOTION  
PROJET DE RÈGLEMENT R-2022-003 CONCERNANT LA  
GESTION CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE  
NATASHQUAN**

La conseillère Renée Lapierre donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement concernant la gestion contractuelle de la municipalité.

Ce règlement est adopté en vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec et vise à promouvoir la transparence et une saine gestion dans l'octroi des contrats municipaux, notamment en regard du respect des lois applicables, de la prévention face au trafic d'influence et conflits d'intérêts, de l'encadrement de la prise de décision autorisant la modification d'un contrat.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
MARS 2022 À 19h00, À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**7. RÉSOLUTION N° 2022-041  
DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT R-2022-003  
CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA  
MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'accepter pour dépôt le projet de règlement concernant la gestion contractuelle de la municipalité de Natashquan.

---

**8. AVIS DE MOTION  
PROJET DE RÈGLEMENT R-2022-004 MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT N° 2018-01-08-002 RELATIF AU TRAITEMENT  
DES ÉLU.ES MUNICIPAUX**

Le conseiller Jacques Tanguay donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le règlement n° 2018-01-08-002 relatif au traitement des élu.es municipaux.

Ce règlement est adopté en vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux et vise à actualiser le précédent règlement pour y inclure l'indexation annuelle, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2022, en fonction de l'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada pour la province de Québec encouru lors de l'année précédente.

---

**9. RÉSOLUTION N° 2022-042  
DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT R-2022-004  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2018-01-08-002 RELATIF  
AU TRAITEMENT DES ÉLU.ES MUNICIPAUX**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

D'accepter pour dépôt le projet de règlement modifiant le règlement n° 2018-01-08-002 relatif au traitement des élu.es municipaux.

---

**10. RÉSOLUTION N° 2022-043  
LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES  
POUR LES CANDIDAT.ES À L'ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE  
2021 : DÉPÔT**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

D'accepter pour dépôt la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats à l'élection municipale du 7 novembre 2021 tel que présenté par l'administration municipale.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
MARS 2022 À 19h00, À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**11. RÉSOLUTION N° 2022-044  
BILAN FINANCIER 2021 DU CAMPING MUNICIPAL : DÉPÔT**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

D'accepter pour dépôt le bilan financier 2021 du camping municipal tel que présenté par l'administration municipale.

---

**12. RÉSOLUTION N° 2022-045  
SOLLICITATION D'UNE RENCONTRE AVEC LE CONSEIL DE  
BANDE DE NUTASHKUAN EN VUE D'UNE DISCUSSION  
PRÉLIMINAIRE RELATIVE À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS  
ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS :  
NOMINATION D'UN MANDATAIRE**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

De mandater la conseillère Stéphanie Landry pour entamer une discussion avec le Conseil de bande de Nutashkuan sur les attentes respectives des élus des deux communautés concernant les dispositions actuelles de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités en regard de la dernière élection générale.

---

**13. RÉSOLUTION N° 2022-046  
RECONDUCTION DU MANDAT ASSISTANCE TECHNIQUE –  
PROGRAMMATION TECQ 2019-2023 -TETRA TECH QI INC. :  
AUTORISATION**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Natashquan doit planifier des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2019-2023) répartis sur cinq ans;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité confirme qu'elle désire reconduire le mandat d'assistance technique Programmation TECQ 2019-2023 à la firme Tetra Tech QI Inc. et qu'elle accepte la proposition d'un budget additionnel de 2 500,00 \$ pour poursuivre ce mandat.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
MARS 2022 À 19h00, À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**14. RÉSOLUTION N° 2022-047  
LOGICIEL PG SOLUTIONS RELATIF AU TRAITEMENT DES  
PAYES : ACQUISITION**

**CONSIDÉRANT** le besoin de l'administration municipale de se doter d'un outil plus performant en matière de traitement des payes;

**CONSIDÉRANT** que le système actuel avec Desjardins Employeur nécessite une double tâche d'entrée des données et manque de souplesse;

**CONSIDÉRANT** que le système de la comptabilité municipale est intégré à la suite PG Solutions;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**D'accepter** la soumission reçue de PG Solutions au montant de 4 470,50 \$ incluant l'acquisition des licences de gestion de payes et la formation requise pour son utilisation.

---

**15. RÉSOLUTION N° 2022-048  
REPLACEMENT DU PRÉPOSÉ AU DÉNEIGEMENT EN  
RAISON DE VACANCES : AUTORISATION**

**CONSIDÉRANT** l'absence de monsieur Antoine Métivier pendant la semaine du 13 mars 2022, en raison de vacances prévues;

**CONSIDÉRANT** le besoin de procéder à son remplacement lors de cette période;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** l'administration municipale à faire l'embauche d'un remplaçant pour ladite période, à raison de 22,00 \$/ heure pour une durée de 35 heures.

---

**16. RÉSOLUTION N° 2022-049  
RÉSEAU D'EAU POTABLE – BILAN 2020 SUR LA GESTION  
DE L'EAU POTABLE DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE  
MUNICIPALE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE : DÉPÔT**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

**D'accepter** pour dépôt le rapport 2020 sur la gestion de l'eau potable approuvé par le MAMH.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
MARS 2022 À 19h00, À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**17. RÉSOLUTION N° 2022-050  
FESTIVAL DES MACACAINS : SOUTIEN LOGISTIQUE ET  
PRÊT DE MATÉRIELS**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**DE** répondre favorablement à la demande du Festival des Macacains afin de leur fournir une aide logistique (personnel et équipement lourd) lors du montage et du démontage des installations ainsi que le prêt de la génératrice municipale pour l'édition 2022.

---

**18. RÉSOLUTION N° 2022-051  
ACQUISITION DE LOTS AUPRÈS DU MERN (MINISTÈRE DE  
L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES) :  
AUTORISATION**

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour la municipalité de Natashquan de disposer de terrains pour un éventuel développement urbain;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité de certains lots, propriétés du MERN, qui répondent aux exigences du projet visant à rendre accessible à de nouveaux citoyens des terrains pour la construction de maison unifamiliale;

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**DE** mandater l'administration municipale pour faire les démarches nécessaires à ces acquisitions.

---

**19. RÉSOLUTION NO 2022-052  
COMPTES À PAYER : MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell, et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 28 février 2022 et en autorise le paiement.

---

**20. RÉSOLUTION N° 2022-053  
COMPTES À PAYER : AÉROPORT**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault, et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 28 février 2022 et en autorise le paiement.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08  
MARS 2022 À 19h00, À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**21. COMPTES PAYER ET CHÈQUES CONCILIÉS**

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois de février 2022, avec un récapitulatif des opérations monétaires par accès D.

---

**22. BALANCE DE VÉRIFICATION**

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information et de suivi.

---

**23. CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

---

**24. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les élus municipaux ont répondu aux questions reçues du public.

---

**25. RÉSOLUTION N° 2022-054  
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**QUE** la séance soit levée à 20 h 09.

---

Henri Wapistan  
Maire

---

Denis Landry  
Directeur général